



Université Paris 1 Panthéon Sorbonne - NoSoPhi – Programme Delicom

## Séminaire « Délibération et Espace Public »

(<http://nosophi.univ-paris1.fr/groupes/dep.htm>)

**MARDI 1<sup>er</sup> AVRIL 2008, 14h-17h30**

### Atelier sur « *La raison publique* »

14h00 : **Roberto Merrill** (Centre Raymond Aron, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales) : « *L'incomplétude de la raison publique* »

14h40 : **Marc-Antoine Dilhac** (NoSoPhi, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne) : « *Habiter la société rawlsienne en poète* »

15h20 : *pause*

15h40 : **Speranta Dumitru** (Cersès, Université Paris 5 René Descartes) : « “Parce que vous l’acceptez déjà” : *le paradoxe de la justification publique* »

16h20 : **Charles Girard** (NoSoPhi, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne) : « *Raison publique et démocratie délibérative : deux idéaux divergents ?* »

17h : discussion générale

Centre Pierre Mendès France (90 rue de Tolbiac, 75013)  
Salle C.19.07 (ascenseurs rouges jusqu'au 19<sup>ème</sup> étage)

Les textes servant de supports à l’atelier sont disponibles sur demande.  
(contact : [charles.girard@univ-paris1.fr](mailto:charles.girard@univ-paris1.fr))

Le séminaire « *Délibération et Espace public* » se tient au centre NoSoPhi (Normes, Sociétés, Philosophies) de l'Université Paris 1 (<http://nosophi.univ-paris1.fr>), dans le cadre du programme Delicom de l'ANR (ANR JC-05) (<http://epi.univ-paris1.fr/delicom>).

## Présentation des interventions :

**Roberto Merrill** : « *L'incomplétude de la raison publique* »

Résumé : J'examine ici les deux propriétés principales qui font que la raison publique peut être dite incomplète (son indétermination et son inconclusivité), pour évaluer laquelle de ces deux propriétés est la plus difficile à rejeter par ceux qui défendent une conception complète de la raison publique. Si l'une ou l'autre de ces propriétés rend la raison publique incomplète, il faut accepter que l'usage de raisons perfectionnistes, c'est-à-dire non publiques, à des fins de justification politique peut s'avérer légitime.

**Marc-Antoine Dilhac** : « *Habiter la société rawlsienne en poète ?* »

Résumé : Je m'interrogerai sur les implications de l'idéal de la raison publique sur les transformations de l'identité individuelle et sur les attitudes que doivent adopter les citoyens dans la société rawlsienne. Partant de l'appel de Rorty à l'ironie pour mettre en œuvre la raison publique, je montrerai que le citoyen rawlsien vit (ou devrait vivre) la scission du politique et de la vérité comme totalité moins sur le mode de l'ironie ou du désenchantement que sur celui de la tragédie d'un incommunicable enchantement. J'esquisserai alors l'idée d'un « polyglottisme » philosophique qui fait appel à une disposition plus profonde de l'individu libéral post-moderne : la disposition poétique.

**Speranta Dumitru** : « "Parce que vous l'acceptez déjà" : *le paradoxe de la justification publique* »

Résumé : Selon John Rawls et d'autres théoriciens de la démocratie délibérative qui l'ont suivi, la justification publique exige que l'on offre des raisons que l'autre peut accepter. Dans cette contribution, j'étudie cette conception politique et non épistémique de la justification afin de montrer non seulement qu'elle ne promet pas le respect entre les parties, mais aussi qu'elle est incohérente.

**Charles Girard** : « *Raison publique et démocratie délibérative : deux idéaux divergents ?* »

Résumé : Les théoriciens de la raison publique l'associent fréquemment à la délibération publique, qui serait le lieu privilégié de son exercice. Contre cette assimilation, j'analyserai la tension qui fait de la raison publique et de la démocratie délibérative deux modèles normatifs distincts et potentiellement divergents. A partir des écrits de John Rawls et Joshua Cohen, j'exposerai le choix à faire entre le conditionnement de la délibération à un accord préalable sur des principes définissant les limites du raisonnable, et son émancipation de toute contrainte antérieure, qui fonde la légitimité politique sur la seule délibération au risque du déraisonnable.